

## Paiement par espèces

**Vous devez télécharger, remplir et imprimer obligatoirement ce document**

**Selon la réglementation nationale en vigueur, le paiement en espèce est limité à 300€ maximum au total**

Ecole/service :  ENSEEIHT    ENSIACET    Agro Toulouse  
 La Prépa    DRIP    DEVE

### MONTANT A PAYER EN EUROS € :

Année universitaire :

### Informations de l'étudiant

Numéro étudiant :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

---

Les espèces doivent être déposées, **sur rendez-vous**, à la direction comptable de l'INP, **accompagnées de ce bordereau**.

1 – Prenez rendez-vous en écrivant à l'adresse : [scrc-compta-scol@toulouse-inp.fr](mailto:scrc-compta-scol@toulouse-inp.fr)

2 – Adresse pour le jour du rendez-vous :

Agence Comptable de l'INP – SCRC  
6 Allée Émile MONSO  
Bâtiment A – bureau A106  
31029 Toulouse cedex 4